



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Ville d'Angoulême - SARL 9ème ART+ - Convention d'objectifs - Festival international de la Bande Dessinée 2016

DE20151214_32	Conseil municipal du 14 décembre 2015
Rapporteur : Xavier BONNEFONT	Télétransmise à la Préfecture le 16 DEC. 2015 Affichée le 16 décembre 2015

L'an deux mille quinze le quatorze décembre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 23 novembre 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, Mme GARCIA, M. YOU, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. CAZENAVE à M. BONNEFONT
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- Mme BOURGOGNE à Mme DE MAILLARD
- M. LAVAUD à Mme PEREZ
- Mme COUTANT à Mme RICCI

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LAGRANGE

**Ville d'Angoulême - SARL 9ème ART+ - Convention
d'objectifs - Festival international de la Bande Dessinée
2016**

Développement des Arts et de la
Culture
id : 1122

Conseil municipal
14 décembre 2015

32

Rapporteur : Xavier BONNEFONT

Depuis 1974, la Ville d'Angoulême, consciente de la responsabilité particulière que lui confère son rôle de premier partenaire, a toujours soutenu le Festival International de la Bande Dessinée par sa participation financière et technique.

Fidèle à son engagement fondateur, convaincue de l'intérêt majeur pour notre territoire et son développement de la spécificité positive apportée par la bande dessinée et de la dynamique culturelle et économique engendrée par le Festival, la Ville souhaite rappeler son soutien et la force de son partenariat dans la perspective d'un développement durable de la manifestation.

La participation à l'organisation de cet événement se traduit par le versement d'une subvention de 500 000 euros décidée avec l'ensemble des partenaires publics à l'occasion du comité des financeurs. Elle s'accompagne également de la prise en charge de différentes prestations en nature.

Afin de formaliser cet engagement, il convient de mettre en œuvre une convention d'objectifs reprenant les actions de la Ville et de la Société 9ème Art+, organisatrice de la manifestation.

Aussi, je vous propose d'approuver cette convention et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
14 décembre 2015

Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

